

Construction

L'OMC célèbre la rénovation et l'agrandissement de son siège

Pour marquer l'événement, l'Organisation mondiale du commerce accueille les Genevois dans ses murs ce dimanche

Fabrice Breithaupt

Les Genevois sont attendus nombreux ce dimanche au numéro 154 de la rue de Lausanne. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) ouvre en effet ses portes au public pour fêter avec lui l'inauguration de son nouveau siège (1). Un nouveau siège désiré par le directeur général, Pascal Lamy, avec l'appui de la Confédération, dans le but de mettre l'entité sous un seul et même toit. En avant-première, la Tribune de Genève vous emmène faire un tour du propriétaire.

Basé dans le Centre William Rappard (CWR), situé dans le parc du même nom, face au lac Léman (voir la carte en page suivante), le siège de l'OMC a été rénové, modernisé et agrandi.

Des trésors cachés

«Le chantier s'est déroulé en trois phases, explique Danio Campanelli, juriste et responsable des projets d'aménagement de l'OMC. La première, entre 2008 et 2013, a porté sur la rénovation lourde du CWR et sa mise à jour énergétique. A cette occasion, toutes les salles de conférence ont été modernisées avec du mobilier et des équipements audio-visuels de pointe.»

C'est lors de cette phase des travaux que des fresques murales et des toiles d'intérêt ont été découvertes dans le CWR et restaurées: «Elles avaient été offertes par certains Etats, puis cachées, parfois derrière des panneaux, lors des décennies précédentes, pour des raisons essentiellement politiques», relate Edmundo Murray, directeur des Publications de l'OMC, également co-auteur d'un livre sur l'histoire du CWR et de ses œuvres d'art (2).

Le mobilier a été tantôt rénové, tantôt remplacé: «Des chaises, des bureaux, des boiseries et des luminaires ont été restaurés à l'identique, certains éléments ayant même été patinés pour mieux se confondre avec l'existant. Les artisans se sont basés sur des photographies datant des premières années d'existence du CWR, à l'époque où il était occupé par le BIT (ndlr: Bureau



Extérieurs

Ci-dessus: entrée principale du Centre William Rappard. Comme pour tous les autres bâtiments existants de l'OMC, les façades ont été ravalées et les fenêtres remplacées.

A droite: la nouvelle extension de l'organisation, caractérisée notamment par ses façades à double vitrage destinées à assurer de meilleures isolations thermique et phonique. PHOTOS: PASCAL FRAUTSCHI



Intérieurs

Ci-dessous: cette toile, signée de Dean Cornwell, est l'une des œuvres d'art dissimulées pendant des décennies pour des raisons politiques que les travaux de rénovation ont permis de remettre au jour. A droite en haut: la cour intérieure nord a été réaménagée avec la plantation d'un ficus et l'installation d'un toit translucide. Cet atrium sert d'espace de détente.

A droite en bas: l'une des plus grandes salles de conférence de l'OMC, avec 248 places. Le gigantesque luminaire sphérique est composé de 22 000 ailettes qui diffusent la lumière des néons. Créé en 1975, il a été rénové cette année. PHOTOS: PASCAL FRAUTSCHI



international du travail; voir l'encadré en page suivante), ajoute Edmundo Murray. D'autres meubles et luminaires ont été fabriqués sur mesure, dans un style moderne mais qui se marie au mieux avec celui de l'existant, plus classique, et en tenant compte des codes couleurs des intérieurs (ndlr: beige, taupe, marron et blanc, surtout).»

«La deuxième étape des travaux s'est déroulée entre 2010 et 2012, reprend Danio Campanelli. Elle a consisté en la densification du CWR, avec le réaménagement des deux cours intérieurs. La première, située dans l'aile nord du bâtiment, a vu son jardin transformé et une toiture être installée. La seconde, dans l'aile sud, accueille trois salles de conférence modulables, dont le toit commun est végétalisé.»

Plus d'espace

«La troisième et dernière étape, qui a aussi eu lieu entre 2010 et 2012, a compris l'extension du CWR par la construction d'un bâtiment administratif annexe», poursuit le responsable.

Ce nouvel immeuble répond au besoin récurrent de l'OMC en matière d'espace. C'est que le nombre d'activités et de membres de l'organisation, parallèlement à celui des fonctionnaires

du Secrétariat n'a cessé d'augmenter. Depuis la fondation du GATT (l'ancêtre de l'OMC) en 1947, le système commercial multilatéral est en effet passé d'un club relativement restreint regroupant 23 pays à une organisation universelle qui compte aujourd'hui près de 160 membres (lire le texte complémentaire en page suivante). Le nouveau bâtiment offre ainsi 300 places de travail (qui s'ajoutent aux 700 existantes par ailleurs sur le campus), disposées en open space.

Signé par l'architecte allemand Jens Wittfoht, l'édifice s'étend sur 16 500 m², répartis sur 10 niveaux (dont 4 sont souterrains). En plus des bureaux, il offre aussi des salles de réunion et un centre de formation, ainsi qu'une salle d'exposition, une terrasse de 3000 m², un restaurant de 200 sièges et un parking de 250 places pour voitures et vélos. Le nouveau bâtiment est relié au CWR par une passerelle vitrée. Le style du premier, moderne et assez sobre, tranche résolument avec celui du second, plus classique, tout en s'harmonisant avec le reste du site. «La nouvelle annexe répond au standard Minergie P, souligne Danio Campanelli. Elle va notamment utiliser l'eau du lac pour la climatisation et le chauffage.»

Au final, l'ensemble des bâtiments de l'OMC offre désormais une surface totale de plancher d'environ 46 000 m² (soit 29 500 pour le CWR rénové et 16 500 pour le nouveau bâtiment), contre 27 700 auparavant, et s'étend sur une parcelle de 36 000 m². A noter que l'ensemble du site va être ceinturé par l'érection d'un mur de 800 mètres de long sur 2,50 mètres de haut.

Les travaux de rénovation du CWR ont été exécutés par Techdata. Ceux de construction de la nouvelle annexe par Implenia. Toutes phases confondues, quelque 500 ouvriers de 134 entreprises ont œuvré sur le site.

Le coût global des travaux (rénovation et agrandissement) s'est élevé à 150 millions de francs.

(1) Inauguration Dimanche 30 juin, dès 11 h. Infos: www.wto.org/french/thewto/f/cwr/f/inaug_campus_f.htm
(2) Le Centre William Rappard, par E. Murray et J. Kuntz, Ed. OMC, 2011.

Découvrez la galerie de photographies sur www.omc.tdg.ch/

Carte d'identité

● L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est une organisation internationale, basée à Genève, qui s'occupe des règles régissant le commerce (marchandises, services et propriété intellectuelle) entre les pays. Au cœur du système se trouvent les Accords de l'OMC. Ceux-ci ont été négociés et signés par la majeure partie des puissances commerciales du globe. Ces accords constituent les règles juridiques de base du commerce international. Ils assurent aux membres d'importants droits commerciaux. Ils contraignent aussi les gouvernements à maintenir leur politique commerciale à l'intérieur de limites convenues, dans l'intérêt de tous. Le but des accords est d'aider les producteurs, les exportateurs et les importateurs à mener leurs activités au mieux. L'OMC compte 159 membres et emploie environ 800 fonctionnaires. **F.B.**

Le site de l'Organisation mondiale du commerce en quelques dates

1785 Construction de la villa Rappard.
1926 Construction du Centre William Rappard (CWR) sur une partie du site occupé par la propriété pour héberger le Bureau international du travail (BIT). C'est alors le premier bâtiment conçu pour accueillir une organisation internationale à Genève.
1937 Première extension du CWR.
1951 Deuxième extension du CWR.
1975 Le BIT déménage au Grand-Saconnex.
1977 Le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), créé en 1947 suite aux Accords de Bretton Woods, emménage au CWR, qu'il partage avec le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) et la bibliothèque de l'Institut des hautes études internationales et du développement (IHEID).
1995 Date de création de l'Organisation mondiale du commerce



- 1 1926** Centre William Rappard original (bureaux, atrium, 1 salle de conférences)
- 2 1937** 1^{re} extension (direction générale, bureaux, 2 salles de conférences)
- 3 1951** 2^e extension (bureaux, 3 salles de conférences)
- 4 1998** Salle de conférences du Conseil général
- 5 2013** Nouvelle extension (bureaux, salle d'exposition, parking, restaurant)

(OMC), qui succède au GATT et devient le principal occupant du CWR.
1998 Construction de la salle de conférence du Conseil général.
2013 Inauguration du nouveau siège de l'OMC, rénové et agrandi. L'organisation occupe désormais

à elle seule l'intégralité du site. Le projet a été approuvé par la Ville de Genève en avril 2009 et par près de 62% des électeurs de la Ville de Genève lors d'un référendum en septembre de la même année. **F.B.**